

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 26 juin 2025**

Objet : Renouvellement de la convention d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage avec le Département de la Corrèze

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six juin à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le dix-sept juin 2025, se réunit en session ordinaire, en salle de conférence, au site de Gaïa, 142 avenue Emile Labussière à Limoges, en présentiel et sous forme de visio-conférence, sous la présidence de Jean-Marie Bost, son Président.

En exercice : 54 – 164 voix

Présents : 29 (dont 10 procurations) - 112 voix

Votants : 29 Pour soit 112 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – PRESIDENT – PRESENTIEL
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2^{ème} VP – VISIO
Mme Hélène FAIVRE - 6 voix – 3^{ème} VP – VISIO
Mr Stéphane DESTRUHAUT – 6 voix – 4^{ème} VP – PRESENTIEL
Mr Philippe VIDAU – (procuration à Mr Continsouzaz) – 5^{ème} VP – 2 voix
Mr Pierre ALLARD – 1 voix – VISIO
Mr Camille CARCAT – 1 voix – VISIO
Mr Bernard CONTINSOUZAS – 2 voix – VISIO
Mr Jean DUCHAMBON – 1 voix – VISIO
Mr Alain FAUCHER – (procuration à Mr Allard) – 1 voix
Mr Marc FERRAND – 1 voix – VISIO
Mr Albin FREYCHET – 15 voix – VISIO
Mme Sarah GENTIL – (procuration à Mr Bost) – 2 voix
Mr Mathieu HAZOUARD – 15 voix – VISIO
Mr Thierry GODME – 1 voix - VISIO
Mr Jean-Marie HORRY – 1 voix – VISIO
Mr Bernard LAUSERIE – (procuration à Mr Horry) – 1 voix
Mr Jean-Claude LEBLOIS – (procuration à Mr Destruhaut) 6 voix
Mr Yves LE GOUFFE – 1 voix – VISIO
Mr Vincent LEONIE – (procuration à Mr Viroulaud) – 2 voix
Mr Guy MONTET – 1 voix – VISIO
Mr Thierry MUZETTE – 1 voix - VISIO
Mr Philippe NAUCHE – 15 voix – VISIO
Mr Christian PRADAYROL – (procuration à Mme Rome) – 2 voix
Mme Valérie SIMONET – (procuration à Mme Faivre) - 6 voix
Mme Stéphanie VALLÉE – 6 voix – VISIO
Mr Pierre VERGNOLLE – (procuration à Mr Montet) – 1 voix
Mr Joël VILARD – 1 voix – VISIO
Mr Rémy VIROULAUD – 2 voix – PRESENTIEL

Conseiller Départemental Hte-Vienne
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Présidente Département Creuse
Vice-Président CD87
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Président de la CC POL
Vice-Président CC Portes Creuse Marche
Conseiller communautaire Agglo de Brive
Vice-Président de la CC POL
Vice-Président CC Noblat
Conseiller communautaire CC Creuse Sud-Ouest
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Adjointe au Maire de Limoges
Conseiller Régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Conseiller communautaire de la CC Val de Vienne
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Conseiller communautaire CC ELAN
Conseillère départementale du CD87
Président de la CC Briance Combade
Adjoint au Maire de la Ville de Limoges
Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne
Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Présidente du Département de la Creuse
Conseillère Départementale de la Corrèze
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix
Conseillère communautaire CC Ouest Limousin
Adjoint au Maire Ville de Limoges

Sont excusés :

Mr François VINCENT (et son suppléant) – 15 voix – 1^{ER} VP
Mr Alain GRASS (et son suppléant) – 1 voix – 6^{ème} VP
Mr Jean-Paul BARRIERE (et sa suppléante) – 1 voix – 7^{ème} VP
Mr François BARNAUD (et son suppléant) - 1 voix
Mr Jean-Louis BACHELLERIE (et son suppléant) – 1 voix
Mme Patricia BUISSON (et son suppléant) – 6 voix
Mr Jean-Jacques CAFFY (et son suppléant) – 1 voix
Mr Pierre CHEVALIER (et son suppléant) – 2 voix
Mr Francis COMBY (et son suppléant) – 1 voix
Mr Fabrice DELAPORTE (et son suppléant) – 1 voix
Mr Jean-Marie MASSY (et son suppléant) - 1 voix
Mr Stéphane DUCOURTIOUX (et son suppléant) – 1 voix
Mr Bruno FLEURY (et son suppléant) – 1 voix
Mr Christian JACQUIER (et son suppléant) – 1 voix
Mr Jean-François LABBAT (et son suppléant) – 1 voix
Mr Henri LECLERE (et son suppléant) – 1 voix
Mr Jean-Luc LEGER (et son suppléant) – 6 voix
Mr Etienne LEJEUNE (et son suppléant) 1 voix
Mr Jean-Michel MONTEIL (et sa suppléante) – 1 voix
Mr Philippe MOULIN (et son suppléant) – 1 voix
Mr Olivier MOUVEROUX (et son suppléant) – 1 voix
Mr Pierre PEYRAMAURE (et son suppléant) – 2 voix
Mr Vincent PEYRESBLANQUES (et son suppléant) – 1 voix
Mr Philippe ROCHE (et son suppléant) – 2 voix
Mr Vincent TURPINAT (et son suppléant) – 1 voix

Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Conseiller communautaire CC Marche Combraille Aquitaine
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président Agglo Grand Guéret
Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Président du Syndicat de la Diège
Président CC Pays Lubersac Pompadour
Conseiller communautaire CC Pays Dunois
Conseiller communautaire CC Pays Nexon Monts de Chalus
Conseiller communautaire de la CC Creuse Grand Sud
Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président Tulle Agglo
Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret
Conseiller Départemental Creuse
Président CC Pays Sostranien
Vice-Président CC Midi Corrèzien
Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne
Président CC Bénévent Grand Bourg
Délégué communautaire Syndicat de la Diège
Vice-Président CC Gartempe St Pardoux
Délégué titulaire du Syndicat de la Diège
Vice-Président de la CC Creuse Confluence

En référence à la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage signée entre DORSAL et le Département de la Corrèze le 15 mai 2022 (cf délibération N°822 du 31 mars 2022), et dans la mesure où la convention est arrivée à échéance le 14 mai 2025, il est proposé son renouvellement à compter de l'année 2025.

Pour rappel, certaines contraintes techniques et opérationnelles locales nécessitent que DORSAL bénéficie d'un relai institutionnel local à même d'assurer le suivi et l'accomplissement de certaines missions de coordination de proximité, d'appui technique, de médiation et de promotion commerciale dans le cadre des travaux réalisés, des travaux de Vie du Réseau, et d'enfouissement / sécurisation du réseau FTTH construit.

En accord avec le Département de la Corrèze, le syndicat mixte DORSAL souhaite confier au Département de la Corrèze certaines missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage :

- Coordination de proximité et suivi des interventions du délégataire exploitant et de l'articulation de son action avec les acteurs locaux (maires, services des routes, forestiers, riverains etc.) résultant des travaux réalisés dans le cadre du projet « Corrèze, 100% fibre 2021 »
- Appui technique à la résolution des échecs de raccordement dans ce même cadre
- Suivi et contrôle des travaux de Vie du Réseau, d'enfouissement / sécurisation du réseau fibre construit.
- Appui au suivi du décommissionnement du cuivre
- Médiation locale et promotion commerciale de la fibre.

La convention, d'une durée de 3 ans, jointe au présent rapport fixe les attributions confiées au Département, leur mode d'exécution, ainsi que la rémunération du Département pour les missions qu'il assure, laquelle sera portée par le Budget Annexe Corrèze.

Les crédits correspondants d'un montant total de 450 000€ TTC (375 000€ HT), pour 3 ans, gérés de manière pluriannuelle sous forme d'Autorisation de Programme (AP) ont été inscrits dans la délibération 927 du 26 mars 2025 comme précisé ci-dessous :

Objet	Nom de l'opération	Budg et de réf érence	Sect ion	Type	Année origine	Dur é en ann ée	Montant total AE/AP HT	CP HT 2025	CP HT 2026	CP HT 2027
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage avec le Département de la Corrèze	AMO technique - BA19	BA19	I	AP	2025	3	375 000 €	125 000,00 €	125 000,00 €	125 000,00 €

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité :

- **d'autoriser la mise en œuvre d'une nouvelle convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage tel que proposée en annexe**
- **autoriser le Président à signer cette convention ainsi que tout acte s'y rapportant**

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,



Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :

